FONCTIONNEMENT DES INSTANCES FEDERALES

INSTANCES DE LA FFTDA

Election tous les quatre ans

Président

Bureau

4 Membres

La Direction Technique Nationale (DTN)

Le Staff Fédéral

Président de commission proposé par le Président de la FFTDA et élu par le CD

Les Commissions

Le président est proposé par le comité directeur et élu par l'AG

Comité directeur

30 membres

Le comité directeur est élu par l'AG

Assemblée générale

1 à 2 représentants par département

Le ou les représentants par département disposent d'un nombre de voix équivalent à la somme des voix des clubs du département

REPRESENTATION DES CLUBS PAR DEPARTEMENT

1 ou 2 représentants sont élus par les clubs du département

LES COMITES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

Election tous les quatre ans selon les statuts propres à chaque comité

Président

Bureau

4 membres

Equipe Technique Régionale (ETR)

Le président est proposé par le comité directeur et élu par l'AG

Comité directeur

10 à 15 membres

Le président du club ou son représentant dispose d'un nombre de voix défini par les statuts en fonction du nombre de licenciés

Assemblée générale

1 délégué par Club

LES CLUBS